

RÉPONSE DU COMITÉ EXÉCUTIF

AU RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LES FINANCES ET L'ADMINISTRATION AYANT PROCÉDÉ À L'ÉTUDE PUBLIQUE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2013 ET DE SES AMENDEMENTS, DES BUDGETS DES SOCIÉTÉS PARAMUNICIPALES ET ORGANISMES DE LA VILLE DE MONTRÉAL AINSI QUE DU PTI 2013-2015 ET DU BUDGET 2013 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL (STM)

Mise en contexte

La Commission permanente sur les finances et l'administration a procédé les 1er, 6, 7, 8 novembre et le 6 décembre 2012 à l'étude publique du budget de fonctionnement 2013 et de ses amendements, des budgets des sociétés paramunicipales et organismes de la Ville de Montréal ainsi que du PTI 2013-2015 et du budget 2013 de la Société de transport de Montréal (STM). La commission a adopté ses recommandations le 6 décembre 2012. Par la suite, le rapport a été déposé à la séance du conseil municipal du 10 décembre 2012 ainsi qu'à la séance du conseil d'agglomération du 14 décembre 2012. Le comité exécutif en fut saisi à sa séance du 9 janvier 2013.

L'année 2013 a été marquée par la démission du maire M. Gérald Tremblay, du maire par intérim M. Michael Applebaum, et d'un intérim de quelques mois, jusqu'aux élections générales de novembre, de M. Laurent Blanchard. Plusieurs changements au comité exécutif ont eu lieu au cours de période.

L'étude publique des prévisions budgétaires 2014 s'est tenue du 31 janvier au 10 février 2014. Le rapport de la commission sur les finances et l'administration en regard de cette étude a été déposé au conseil municipal du 17 février et au conseil d'agglomération du 20 février 2014.

Conclusion

Le comité exécutif étant en poste depuis novembre 2013 et ayant présenté son premier budget en février 2014, il répondra au rapport de la Commission sur le budget 2014 et tiendra compte des recommandations émises par la Commission sur le budget 2013.

Il apparaît en effet vain de répondre à des recommandations datant de plus d'un an alors qu'un nouveau budget a été adopté, par une nouvelle Administration et que de nouvelles recommandations de la Commission ont été émises dans le cadre du budget 2014. La réponse du comité exécutif au rapport de la Commission sur le budget 2014 sera complète et une réponse aux recommandations qui ne sont pas caduques du rapport 2013 y sera intégrée.